

Madame Nadia DUVAL
Présidente du CPIE Bocage de l'Avesnois

Monsieur Jean-Louis BAUDEZ
Maire de la commune d'Obies

ont le plaisir de vous inviter à la table ronde :

« ECLAIRAGE PUBLIC : COMMENT RÉDUIRE SES DÉPENSES ET LES IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ »

le vendredi 12 octobre 2012 à 18 h 30
Salle des fêtes d'Obies, 200 rue Wiarde

Un apéritif dinatoire vous sera proposé pour clôturer la soirée.



BOCAGE DE L'AVESNOIS

CONTACT

Cyrille DELVALLEE,
Coordinateur territorial
c.delvallee@cpie-avesnois.org
Tél : 03 27 53 04 04
Fax : 03 27 53 33 13

www.cpie-avesnois.org

REJOIGNEZ-NOUS !



Conception graphique : CPIE Bocage de l'Avesnois / Crédit photo : Craig Mapheu and Robert Simmon (NASA GSFC), Google Earth.

LES TABLES RONDES DU CPIE BOCAGE DE L'AVESNOIS

ECLAIRAGE PUBLIC : COMMENT RÉDUIRE SES DÉPENSES ET LES IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ

Le vendredi 12 octobre 2012 à 18 h 30
Salle des fêtes d'Obies



BOCAGE DE L'AVESNOIS

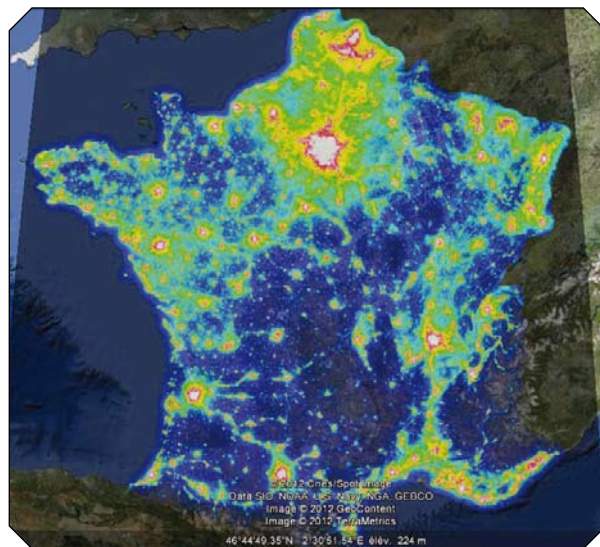


Le budget total alloué à l'éclairage public peut représenter jusqu'à 50 % du budget énergie des communes de moins de 2 000 habitants. Pourtant le potentiel de réduction de la consommation d'énergie est estimé entre 50 et 75% (mise en place d'un éclairage raisonné, remplacement du matériel obsolète et énergivore...).

Outre l'augmentation constante des coûts, les nuisances lumineuses sont aussi à prendre en compte. Le « suréclairage » est par exemple la première cause de la disparition d'espèces d'insectes, ce qui perturbe significativement la chaîne alimentaire naturelle. Il impacte aussi la migration des oiseaux et provoque une dégénérescence précoce des végétaux.

Enfin, pour atteindre les engagements internationaux en terme d'efficacité énergétique aux horizons 2020 et 2050, la loi Grenelle 2 (article 173) prend de nouvelles dispositions visant à prévenir, réduire ou limiter la pollution lumineuse.

- Pourquoi et comment mieux maîtriser l'éclairage public ?
- Quels sont les impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité ?
- Quelles économies sont envisageables à l'échelle d'une commune ?



Avec la participation de :

- Monsieur Jean-Baptiste LEFEVRE,
Responsable du pôle Patrimoine naturel du CPIE Bocage de l'Avesnois.
La pollution lumineuse et ses impacts sur la biodiversité.
- Monsieur Christophe ACHTE,
Référent régional de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN).
Quels moyens d'action pour réduire sa consommation d'énergie, ses coûts de fonctionnement et ses impacts sur l'environnement.
Présentation du label « Villes et villages étoilés »
- Monsieur Michel MAYA,
Maire de la commune de TRAMAYES (Saône-et-Loire).
Comment la gestion de l'éclairage a mis Tramayes en lumière. Cette commune de 963 habitants, située dans le sud de la Bourgogne, a obtenu le prix spécial 2011 de la Ligue Nationale des Energies naturelles Renouvelables et le 1^{er} prix 2012 de la Ligue Européenne des Energies naturelles Renouvelables pour ses actions de lutte contre la pollution lumineuse.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À confirmer avant le 9 octobre 2012 auprès de Cyrille Delvallée.
Tél. : 03 27 53 04 04 / Fax : 03 27 53 33 13 / c.delvallee@cpie-avesnois.org
CPIE Bocage de l'Avesnois, 1 chemin des prés verquins - 59570 GUSSIGNIES

Nom : Prénom :
Fonction :
Structure :
Tél. : Mail :
Adresse :
Code postal : Ville :

- Participera à la table ronde
 Ne participera pas à la table ronde

